ECKENSCHWILLER Tom	M. DARRIGUES Note et appréciation :

Mémoire de L3
parcours Economie et Gestion d'Entreprise

« La fracture Nord-Sud dans l'UEM »

La fracture Nord-Sud dans l'UEM

Tom ECKENSCHWILLER

☐ **Résumé**

Un des objectifs initiaux de l'UEM avec la mise en place d'une monnaie commune, l'euro, était de conduire à une convergence des différentes économies. Cependant, depuis son instauration, les écarts de performances économiques entre les Etats du Nord et ceux du Sud ne se sont pas résorbés et ont même eu tendance, au contraire, à s'accentuer. Ce travail de recherche vise donc à identifier et à analyser les différents facteurs ayant favoriser le creusement de cette véritable fracture qui divise au sein de la zone euro et qui oppose un Nord prospère et un Sud en plus grande difficulté.

Mots-clés : euro, divergence, politiques conjoncturelles, spécialisation, dynamisme, taux de change

Sommaire

Introduction……... 4

1. Les effets sous-jacents d'une intégration économique et monétaire….6

1.1. Une agglomération des activités…….. 6

1.2. Conséquences directes……. 11

2. Analyse de la fracture Nord-Sud et de ses facteurs d'amplification…19

2.1. Des structures productives très hétérogènes……..19

2.2.Une organisation défaillante…….24

Conclusion……. 35

Références (bibliographie et web) ……...37

Table des matières…… 40

Introduction

A la fin de la seconde guerre mondiale, l'Europe est profondément détruite et appauvrie. L'objectif primordial est donc d'instaurer un cadre de paix durable, afin d'éviter toute nouvelle guerre et permettre aux Etats de se reconstruire. La construction européenne, fruit d'un projet politique visant à rapprocher les différents pays autour d'objectifs économiques communs, a donc parfaitement permis d'atteindre cet objectif sein du continent européen. En effet, lorsqu'il y a une interdépendance et la présence d'objectifs communs entre plusieurs pays, cela permet de réduire le risque d'un éventuel conflit. La construction européenne fut cependant un long processus s'étalant sur près d'un demi-siècle où, selon la classification de l'économiste Bela Belassa, l'UEM correspond à l'ultime phase de l'intégration économique. Celle-ci a débuté après quatre autres phases à savoir, la zone de libre-échange, l'union douanière, le marché commun ainsi que l'union économique.

L'établissement de l'UEM s'est déroulé en trois phases successives. La première, s'étalant de 1990 à 1993, a permis la libre-circulation des capitaux et à coordonner davantage les différentes politiques économiques. Celle-ci s'est conclue par la proclamation de l'Union européenne à la suite du traité de Maastricht. La deuxième étape, allant de janvier 1994 à décembre 1998, a renforcé la convergence des politiques économiques via l'instauration de l'Institut Monétaire Européen, dont la mission était de veiller à l'établissement d'une certaine coopération entre les banques centrales nationales. De plus, en 1998, la Banque Centrale Européenne (BCE), est officiellement mise en place. Lors de la dernière phase entamée en 1999, les taux de change des pays membres ont été fixés et la monnaie unique introduite. Cependant, ce n'est qu'en 2002 que l'euro a réellement été mis en circulation.

L'UEM, plus communément appelée « zone euro », réunit l'ensemble des Etats membres de l'union européenne qui ont choisi d'adopter l'euro en tant que monnaie unique. Au départ, elle était composée de onze Etats membres et, à la suite de plusieurs élargissements, elle en compte à ce jour 19.

Pour ce qui est de son fonctionnement, un point fondamental dans l'organisation de l'UEM est la coordination entre la politique monétaire et la politique budgétaire. La politique monétaire est gérée par l'institution la plus importante de cette union, la BCE, qui forme, avec l'ensemble des Banques Centrales des pays membres, ce que l'on appelle l'Eurosystème. La BCE a comme objectif principal d'assurer la stabilité des prix à moyen terme dans l'ensemble de la zone euro. Elle suit ce que l'on appelle un mandat hiérarchique, c'est-à-dire qu'elle possède d'autres objectifs de « second rang », à savoir veiller à la croissance économique et à l'emploi au sein des 19 pays qui composent l'UEM. C'est une institution indépendante des gouvernements, et c'est elle qui régule la création monétaire, privant ainsi les gouvernements de leur souveraineté monétaire. Une autre caractéristique importante de la zone euro réside dans la discipline budgétaire imposée aux différents gouvernements notamment à travers le Pacte de Stabilité et de Croissance (PSC) qui impose que la dette ne dépasse pas le seuil de 60% du PIB et que le déficit, quant à lui, reste inférieur à la limite de 3% du PIB.

La crise des subprimes de 2007-2008 a eu des impacts très néfastes dans le monde entier, notamment au sein de la zone euro. Cette crise, qui était au départ d'ordre financier, a eu de terribles répercussions sur le système bancaire international, provoquant la faillite de nombreuses banques, dont des banques européennes. Pour leur venir en aide, les Etats ont déployé des budgets parfois colossaux et se sont donc endettés. C'est le cas de la Grèce qui a d'abord attiré l'attention à partir de 2010. A l'époque sa dette dépassait 120% de son PIB et son déficit les 13%, ce qui était très inquiétant et totalement en dehors du cadre fixé par le PSC. La Grèce était en situation de défaut de paiement, ce qui a eu sur son économie des conséquences désastreuses.

Cette crise s'est par la suite étendue au reste de la zone. On a pu remarquer que certains Etats comme l'Espagne, le Portugal ou en encore l'Irlande ont été, au même titre que la Grèce, très gravement touchés par cette crise. Ces événements ont été révélateurs de certaines inégalités au sein de la zone euro. En effet, pendant que certains Etats étaient gravement atteints, d'autres comme l'Allemagne, le Luxembourg ou la Belgique ont beaucoup mieux résisté à cette crise et sont parvenus à la gérer avec davantage de facilité.

Il y a, au sein de la zone euro, une véritable fracture séparant d'une part, les pays du Nord et de l'autre, les pays du Sud. Cette division est marquée par des inégalités, des disparités de plusieurs types, mais surtout d'ordre économique. Les pays du Nord, comme l'Allemagne, les Pays Bas, l'Autriche, la Belgique ou encore le Luxembourg, concentrent beaucoup de richesses et sont très dynamiques économiquement. D'un autre côté, les pays du Sud, souvent regroupés derrière l'acronyme PIGS (Portugal, l'Italie, la Grèce et l'Espagne) où l'on rajoute parfois l'Irlande, connaissent de nombreuses difficultés et un dynamisme moindre.

L'objectif de départ était d'arriver à créer une véritable union entre les pays membres, qui présentaient cependant des différences structurelles, de développement et de fonctionnement. L'idée prédominante était que l'instauration d'une monnaie unique permettrait de conduire à une convergence des économies. Or, depuis la création de la zone euro, les inégalités n'ont cessé de se creuser. Cela à cause de la mise en place d'une monnaie unique et de normes similaires à un ensemble de pays aux profils et situations très différents. La fracture dont il est question est ainsi le résultat d'une construction européenne comportant des failles et où il règne un manque de solidarité et d'unité évident.

Ainsi, nous nous demanderons comment l'établissement de l'UEM a contribué à faire exploser l'hétérogénéité déjà existante entre les Etats du Nord et ceux du Sud. Quels sont les différents facteurs ayant littéralement participé à l'accentuation de ces disparités ? Ces causes sont-elles spécifiques au fonctionnement de la zone euro ?

Dans une première partie, nous tenterons tout d'abord d'analyser les potentiels risques sous-jacents découlant de la mise en place d'une union monétaire et nous verrons que ceux-ci s'appliquent directement au cas de l'UEM. Enfin, dans une seconde partie, nous nous focaliserons sur les différents facteurs d'amplification de cette divergence qui relèvent en grande partie du fonctionnement et de l'organisation interne de la zone euro.

1. Les effets sous-jacents d'une intégration économique et monétaire

1.1 Une agglomération des activités

1.1.1 Une hausse des échanges commerciaux et de la spécialisation

La théorie de la nouvelle économie géographique (NEG), développée par Paul Krugman en 1991, met en évidence que la mise en place d'une union monétaire tend à conduire à un phénomène de spécialisation des différents Etats via l'accroissement des échanges. Cette augmentation des échanges et du commerce entre les pays membres est présentée comme un des avantages principaux à l'établissement d'une telle union. En effet, l'adoption d'une monnaie unique pour un ensemble de pays a permis de nombreux avantages très bénéfiques au développement du commerce. Avant l'euro, lorsque les pays européens voulaient commercer entre eux, ceux-ci étaient obligés de procéder à des échanges de devises ce qui entraînaient des surcoûts, des risques de change, et aussi un manque important de transparence dans les transactions frontalières. La mise en place de l'euro a donc permis de rendre les activités commerciales plus rentables et surtout moins risquées. D'autre part, ceci a grandement bénéficié aux différents acteurs du marché unique notamment les consommateurs qui peuvent ainsi aisément comparer les prix des différents produits proposés, toujours dans un esprit de pure rationalité.

Si l'on s'intéresse à l'activité commerciale au sein de l'UEM, on peut constater que depuis le milieu des années 1990, les échanges de biens et de services entre les pays de l'union ont bel et bien augmenté.

Figure 1- Variation du niveau des échanges commerciaux de la zone euro par partenaire par rapport au niveau de 1995 (en pourcentage)

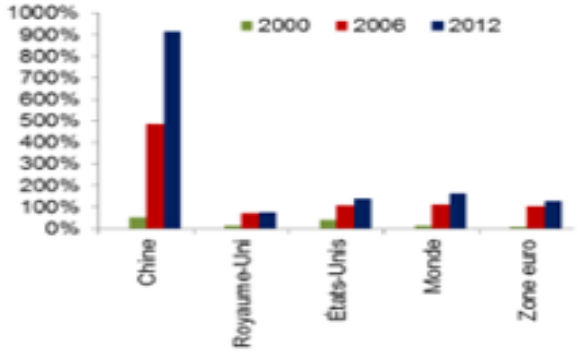

Source : Macrobond, BSI Economics

La figure ci-dessus témoigne de l'évolution des échanges commerciaux de la zone euro vis-à-vis de ses différents partenaires. Ainsi, on peut remarquer que depuis 2000, les échanges intra-zone ont augmenté d'une manière beaucoup plus rapide que ceux avec les Etats-Unis ou encore le Royaume Uni. Effectivement, si l'on se base sur la période allant de 2000 à 2006, les échanges intra-zone ont cru de près de 90% tandis que les échanges entre la zone euro et les Etats-Unis (+49%) ou le Royaume-Uni (+55%) ont connu une croissance plus faible.

Ce renforcement des liens commerciaux entre les différents acteurs de l'Union Européenne, puis de l'UEM, a débouché sur une accentuation de la spécialisation des pays. Conformément à la théorie des avantages comparatifs développée par l'économiste David Ricardo (1817), dans une situation de libre-échange, chaque pays a intérêt à se spécialiser dans la production où il est le plus productif vis-à-vis de ses partenaires. C'est d'ailleurs ce qui a pu être observé pour la plupart des pays de l'Union européenne.

Le document suivant répertorie l'évolution de ce que l'on appelle les indices de Krugman, pour plusieurs pays européens. L'indice de Krugman peut se définir comme étant la fraction de l'activité manufacturière qui devrait changer de secteur pour que la répartition sectorielle de l'activité d'un pays soit la même que celle de la moyenne de l'UE.

Figure 2- L'indice de Krugman au sein de l'Union Européenne

L'indice de Krugman au sein de l'UE

	1970–73	1980–83	1985–88	1990–93	1994–97
Austria	0.307	**0.268**	0.280	0.288	0.340
Belgium	**0.314**	0.340	0.356	0.378	0.431
Denmark	0.554	**0.545**	0.582	0.578	0.578
Spain	0.416	**0.269**	0.294	0.323	0.317
Finland	0.591	**0.501**	0.513	0.522	0.582
France	0.169	**0.156**	0.175	0.170	0.166
UK	0.192	**0.160**	0.168	0.197	0.177
Germany	0.225	**0.224**	0.259	0.252	0.257
Greece	**0.527**	0.574	0.619	0.666	0.700
Ireland	0.698	**0.619**	0.661	0.673	0.769
Italy	0.307	0.305	**0.296**	0.322	0.380
Netherlands	**0.487**	0.543	0.533	0.505	0.495
Portugal	0.532	**0.473**	0.562	0.586	0.560
Sweden	0.409	**0.381**	0.389	0.386	0.480
Average	0.409	**0.383**	0.406	0.418	0.445

Source: Midelfart-Knarvik *et al.* (2000a).

Source : Cours d'économie européenne de M. Montaud, 2020

Le tableau ci-dessus étudie ici cinq périodes successives. Si l'on compare les indices calculés sur la période de 1970-1973 à ceux calculés de 1994 à 1997, on peut noter une nette augmentation de ces indices pour la grande majorité des pays, ce qui traduit une hausse générale du niveau de spécialisation en Europe. Si l'on s'intéresse à la moyenne au sein de l'UE entre les deux périodes, le niveau de spécialisation a connu une légère augmentation avec une variation de l'indice passant de 41% à 44,5%.

De plus, si l'on se focalise sur les indices calculés entre 1994 et 1997, on remarque une certaine hétérogénéité des niveaux de spécialisation. La Grèce et l'Irlande ont atteint des niveaux de spécialisation très élevés, avec des indices de respectivement 70 % et quasiment 77% et affichent donc les indicateurs de spécialisation les plus élevés de la zone euro. Sur cette même période, la France affiche l'indice le plus faible, et on remarque même une très légère diminution de son niveau de spécialisation depuis le début des années 1970.

1.1.2 Une forte hétérogénéité des spécialisations sectorielles

Dans cette partie nous allons étudier d'une manière approfondie la théorie de la Nouvelle Economie Géographique de Krugman qui vise à expliquer, notamment dans le cadre de l'UEM, la création d'un déséquilibre entre la région périphérique qui englobe les pays du Sud et le Centre de la zone, qui rassemble les pays du Nord.

Krugman a ainsi cherché à expliquer la localisation des activités industrielles à travers le jeu des forces d'agglomération, autrement qualifiées de forces centripètes, et des forces de dispersion ou centrifuges. D'un côté, les firmes ont comme objectif de maximiser leurs économies d'échelle en concentrant leur activité au sein d'une seule région. D'autre part, ces forces d'agglomération sont confrontées à des forces centrifuges, c'est-à-dire les coûts de transport et les risques de change par exemple. Si nous nous plaçons dans une situation où ces risques sont élevés, les forces centrifuges auront ainsi une plus forte importance, ce qui poussera les entreprises à se localiser au plus près de la demande, des consommateurs. Or, la suppression des risques de change (due à la mise en place de la monnaie unique) ou encore la forte diminution des coûts de transport ont poussé les différentes industries à se localiser vers les grands centres au détriment de la périphérie. Le centre se caractérise donc par un important dynamisme économique, des activités beaucoup plus diversifiées et une richesse bien plus importante.

On peut établir un rapprochement direct de cette théorie avec des apports plus anciens, notamment la notion d'économie locale, plus communément qualifié d'«externalité », développée par l'économiste Alfred Marshall (1890). Les effets d'agglomération sont en fait des effets externes liés à la concentration géographique des activités économiques. Lorsque les effets d'agglomération sont positifs on parle d'économies d'agglomération.

Marshall a mis en avant trois bienfaits relatifs aux économies d'agglomération. Premièrement, cela permet aux différentes firmes de partager des infrastructures pouvant être caractérisées par des coûts fixes élevés, mais aussi d'être reliées à un grand nombre de fournisseurs spécialisés dans divers domaines. Il est également important de préciser qu'une forte densité de firmes participe à augmenter les possibilités de débouchés pour leurs productions. Deuxièmement, cette

concentration, rendant la zone très dynamique et donc très attractive, permet de mettre à disposition des entreprises une large main d'œuvre spécialisée, ce qui leur permet de subvenir à leurs besoins en matière de compétences. Ceci est également très profitable pour les travailleurs qui ont ainsi accès à un large éventail d'emplois ce qui multiplie leurs chances de trouver un travail qui leur corresponde, notamment du point de vue de leurs compétences et de leurs qualifications. Enfin, la proximité spatiale des industries et des entreprises permet une meilleure diffusion des savoirs, des connaissances et des innovations notamment technologiques. Ce dernier point fait écho à la notion de croissance endogène caractérisée par des facteurs importants tels que le stock de connaissances et le capital humain.

Les théories de la croissance endogène remettent en cause l'idée d'un progrès technique exogène, que l'on retrouve dans les travaux de Robert Solow (1956), où celui-ci est d'ailleurs associé à un « résidu ». Ainsi, la recherche-développement, c'est-à-dire le progrès technique, est considérée comme endogène dans le modèle développé par Paul Romer (1986)[1]. L'innovation est considérée comme étant une activité à rendements croissants qui augmente le stock de connaissances des individus, et donc le niveau général de capital humain. Par la suite, toutes ces informations, ces connaissances vont finir par être échangées entre les individus, par exemple lors de discussions informelles. Ainsi, cette diffusion va pouvoir profiter aux autres entreprises qui vont ainsi devenir plus performantes, augmenter leur productivité etc… Ceci crée une sorte d'interdépendance entre les firmes et la « course à l'innovation », dans laquelle chaque firme est engagée, finit par profiter à tous. Cela englobe ainsi la notion d'économies d'agglomération interindustrielles, ou économies de Jacobs, qui part du principe qu'une concentration d'industries et d'entreprises appartenant à une multitude de secteurs très diversifiés, permet de répondre aisément aux besoins des firmes mais aussi des individus. Les externalités ne se diffusent pas non seulement au sein d'un même secteur d'activité, mais au sein de l'ensemble du tissu industriel régional.

Figure 3- Localisation des activités industrielles en Europe

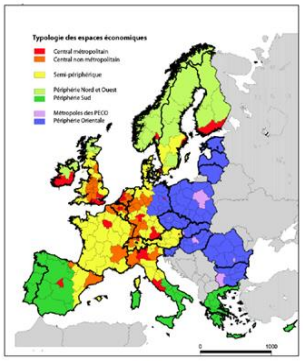

Carte 1
Source : Grasland C. & G. van Hamme (2010), La relocalisation des activités industrielles : une approche centre / périphérie des dynamiques mondiale et européenne, projet EuroBroadMap 2009 - 2011 de la DG Regio et DG Recherche (carte adaptée de Vandermotten & Marissal, 2004)

Source : « Réindustrialiser l'Europe : les enjeux d'une politique européenne d'innovation et d'industrie », Fondation Robert Schuman (2012)

[1] Le premier modèle de croissance endogène est paru dans un article intitulé « Increasing Returns and Long Run Growth » (1986)

Finalement, l'UEM a conduit, comme exprimé précédemment, à la création d'une structure centre-périphérie, où le centre (les pays du Nord) se caractérise par une plus grande diversité de son activité économique en comparaison aux pays du Sud qui, quant à eux, restent globalement beaucoup plus spécialisés. La figure 3 fait d'ailleurs clairement ressortir les différences importantes de dynamisme entre ces deux zones.

De plus, il est fondamental de préciser que les pays du Sud sont spécialisés, pour des raisons que nous verrons en partie par la suite, dans des secteurs d'activité à valeur ajoutée généralement assez faible. Les pays du Nord ont, au contraire, tendance à se déspécialiser, même si ceux-ci continuent de maintenir de très bons niveaux de production dans certains secteurs à haute intensité technologique et dans les secteurs industriels de pointe, autrement dit à forte valeur ajoutée.

Figure 4- Niveaux de spécialisation dans 20 secteurs en 1995 et en 2007

(a) Allemagne

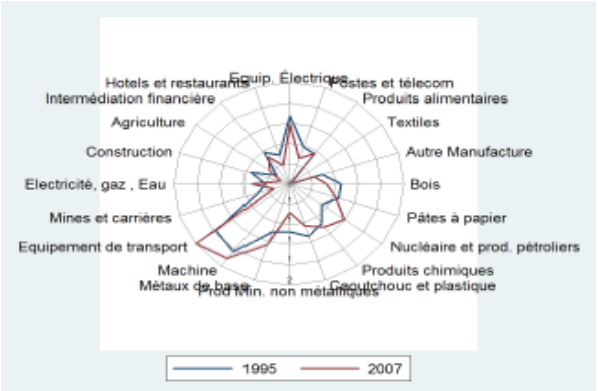

(b) Portugal

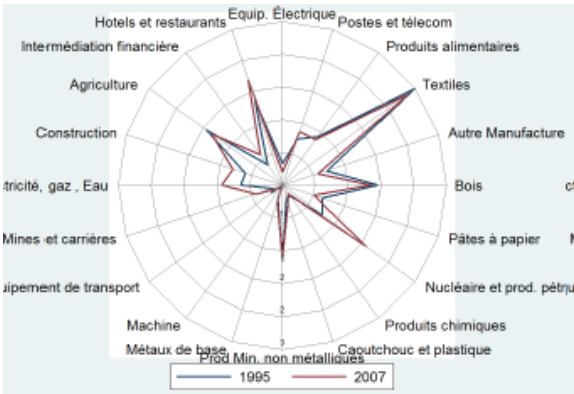

(c) Espagne

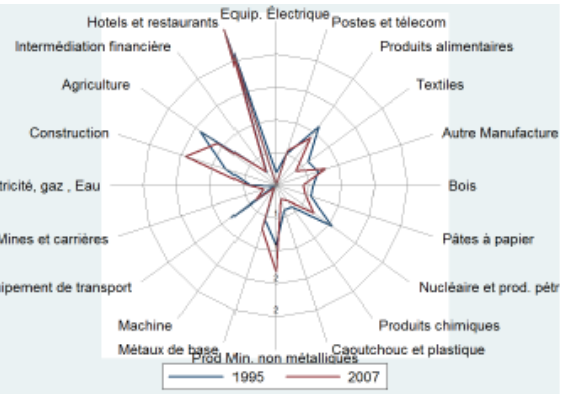

Source : « Convergence des économies européennes : quel bilan 20 ans après ? », Mouhamadou Sy, 2012

D'après les graphiques ci-dessus, on peut remarquer que l'Allemagne reste très spécialisée en ce qui concerne la production des matériels et équipements de transports, mais aussi dans le secteur des machines. L'économie allemande reste également solidement développée dans des domaines

tels que le nucléaire et les produits pétroliers. On peut cependant noter une déspécialisation dans les domaines de la construction, de l'hôtellerie ou bien encore de la restauration. Les graphiques suivants traduisent très bien l'accroissement de la spécialisation des économies portugaises et espagnoles. Entre 1995 et 2007, le Portugal a affiché un déclin industriel au profit de spécialisations dans divers secteurs, à commencer par celui du textile. L'Espagne a également abandonné plusieurs domaines de production industrielle pour axer son économie sur l'hôtellerie-restauration mais aussi le secteur de la construction, par exemple.

1.2 Conséquences directes

1.2.1 Accroissement de la vulnérabilité aux chocs asymétriques

En 1961, l'économiste Robert Mundell introduit le concept de Zone Monétaire Optimale (ZMO). Elle peut être définie comme étant un espace économique réunissant plusieurs pays, au sein duquel des taux de changes fixes, c'est-à-dire la mise en place d'une monnaie unique, constituent le cadre des ajustements macroéconomiques des pays. L'adoption d'un régime de change fixe peut en effet s'avérer très intéressant et très stimulant économiquement car il véhicule plusieurs avantages :

-Ils permettent de réduire l'incertitude qui plane sur les échanges internationaux, qu'ils soient financiers ou bien commerciaux. De plus, Frankel et Rose (1998) montrent que l'adoption d'une monnaie unique, et donc le basculement dans un système de changes ultra-fixes, permet de multiplier les échanges entre les Etats-membres par près de trois.

-Un autre avantage est qu'il véhicule un effet disciplinant sur les Banques Centrales et permet ainsi de réaliser de meilleures performances pour ce qui est de la gestion de l'inflation.

Cependant, la création d'une union monétaire et l'ultra-fixité du taux de change possèdent aussi des limites. Ceci véhicule plusieurs contraintes pour les pays-membres, dans le sens où ceux-ci doivent renoncer à leur souveraineté en termes de politique de change, mais également au niveau de leur politique monétaire. Ils sont donc privés de ces instruments au détriment de l'adoption d'une monnaie unique. De même, leur marge de manœuvre pour faire face à ce que l'on appelle des chocs asymétriques, notion sur laquelle nous allons revenir, est extrêmement limitée.

La ZMO repose donc en fait sur l'arbitrage entre les avantages liés à l'adoption d'une monnaie unique et les coûts qui en découlent. Au cours de ses travaux, Mundell a d'ailleurs procédé à l'établissement de plusieurs conditions qu'il est préférable de remplir dans le cas d'une situation de change fixe, parmi lesquelles on retrouve notamment :

-une bonne flexibilité des salaires et des prix

-une forte mobilité des facteurs de production, notamment du facteur travail

Figure 5- Représentation graphique coûts/bénéfices d'une ZMO

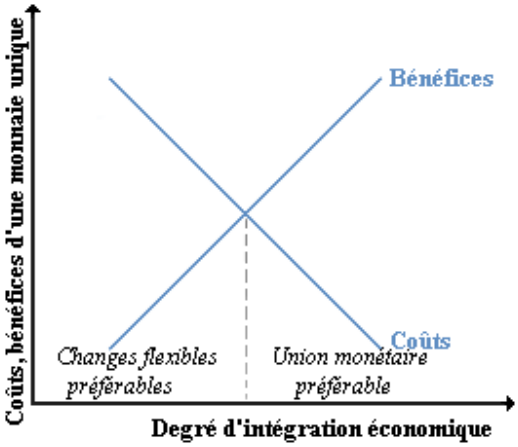

Source : Wikipédia

À la suite de cela, d'autres économistes ont contribué à compléter, étoffer cette théorie, en mettant en évidence d'autres critères d'importance nécessaires à l'optimalité d'une zone monétaire. Tout d'abord, pour McKinnon (1963), plus les économies sont interdépendantes et ont des niveaux d'échanges réciproques élevés, plus celles-ci ont intérêt à former une union monétaire. Enfin, pour Kenen (1969), la diversité des structures productives au sein d'une zone monétaire est un élément fondamental. Dans le cas contraire, une trop forte spécialisation conduit à augmenter significativement le risque d'exposition aux chocs asymétriques. Or, comme nous venons de l'étudier, on a pu observer dans une majorité de pays de l'UEM une hausse de la spécialisation, notamment pour les pays du Sud. Les pays du Nord ou du Cœur, ont quant à eux, une plus grande diversité et sont donc logiquement moins exposés aux chocs asymétriques.

Un choc asymétrique est une perturbation aléatoire concernant l'offre ou la demande, mais qui affecte spécifiquement une région ou un pays selon sa spécialisation. C'est un problème conséquent au sein d'une union monétaire car deux pays peuvent être affectés différemment et ils ne peuvent plus utiliser le taux de change comme instrument d'ajustement du fait de sa fixité.

La figure 6 permet ici d'illustrer le cas d'un choc asymétrique. Soit par exemple deux pays A et B. Nous allons considérer que le pays A est fortement spécialisé alors que le pays B possède une structure productive davantage diversifiée. Un choc pétrolier survient ce qui provoque une forte hausse du prix du baril de pétrole. L'activité dans laquelle est spécialisé le pays A est cependant

basée sur cette matière première. Cet événement, associé à un choc d'offre négatif, va donc impacter le pays A qui va connaître une diminution de son offre. Comme le montre le graphique, cela va entraîner un déplacement de l'offre vers le haut, ce qui se traduit par une baisse des quantités produites et une augmentation des prix. A côté de cela, le pays B n'est pas affecté de la même manière. Sa structure productive n'étant pas basée exclusivement sur une seule activité, ce choc n'aura que très peu d'impact sur son économie. Cette diversité joue ainsi comme un rempart, une sécurité dans cette situation.

Figure 6 : Représentation graphique d'un choc d'offre négatif

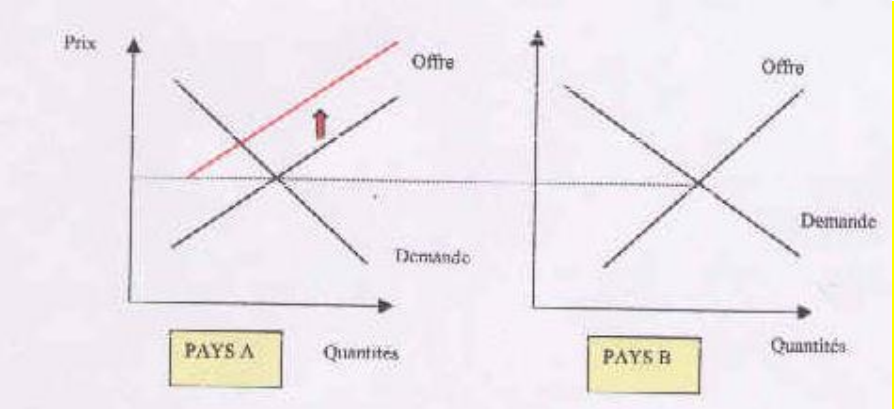

Source : Jean Paul Pollin, professeur à l'Université d'Orléans

Avant le lancement de l'euro, il a été mis en avant que la création d'une zone monétaire permettrait de réduire drastiquement l'apparition de chocs asymétriques. Or, comme nous venons de le voir, les différentes étapes du processus de construction européenne ayant mené à la constitution de l'UEM, ont accentué cette spécialisation et donc la vulnérabilité des économies les plus spécialisées (surtout les pays du Sud) à ce type de chocs.

Dans l'analyse de Mundell, une forte mobilité de la main d'œuvre et/ou la flexibilité des salaires sont des conditions préalables à l'optimalité d'une union monétaire notamment en réaction à des situations de chocs asymétriques. En cas de choc asymétrique (un choc d'offre ou de demande négatif), le pays touché voit son taux de chômage augmenter du fait du ralentissement de l'activité économique. Une forte mobilité des facteurs de production, notamment des travailleurs dans ce cas-ci, est essentielle puisque ceux-ci pourraient se déplacer vers d'autres pays de la zone, là où il y a du travail.

Toutefois, la mobilité interne des travailleurs reste très faible au sein de la zone et ne garantit pas ce type d'ajustements. On peut trouver plusieurs explications à cela, à commencer par les différences culturelles et linguistiques qui jouent comme des barrières et des freins à cette

mobilité. On peut également citer les difficultés liées au logement, les problèmes de scolarisation des enfants et même la perte du salaire du conjoint, qui sont des facteurs ayant une réelle importance.

Enfin, les différences pouvant exister entre les régimes sociaux des Etats-membres participent également à limiter la mobilité intra-zone. Il y a cependant eu des prises d'initiatives de ce point de vue au niveau européen, avec la mise en place d'une certaine harmonisation de l'indemnisation chômage entres les Etats membres, qui ont eu pour but de permettre aux travailleurs d'exporter leur droit aux indemnisations dans le pays d'accueil. Malgré cela, en cas de perte d'emploi, les indemnisations perçues dépendent de la législation du pays d'accueil. Il faut rajouter que, dans le cas où un chômeur désire partir à l'étranger pour rechercher un emploi, celui-ci voit ses droits à l'indemnisation limités à seulement trois mois. Au-delà, l'individu en question ne pourra plus profiter de ces aides et devra subvenir seul à ses besoins financiers. Un délai de trois mois peut a priori sembler assez court et c'est sans doute un élément central permettant d'expliquer ce manque de mobilité, aujourd'hui.

1.2.2 Désynchronisation des cycles économiques

L'instauration de l'Union Economique et Monétaire a véhiculé une vive augmentation de l'attention consacrée à la question de la synchronisation des cycles économiques des différents Etats. Toujours dans la théorie de Zone Monétaire Optimale, Mundell insiste sur le fait qu'un haut degré de synchronisation des cycles économiques est une condition fondamentale au fonctionnement harmonieux d'une union monétaire. Comme nous l'étudierons davantage en détail dans la deuxième section, la création d'une union monétaire supprime définitivement la souveraineté des pays en matière de politique monétaire et de politique de change, du fait de l'instauration d'une politique monétaire commune à l'ensemble de la zone. Une situation où les cycles économiques nationaux sont proches permet donc logiquement de définir plus simplement le type de politique monétaire à mettre en place. Au contraire, dans une situation de désynchronisation des cycles économiques nationaux, les pays sont donc déphasés les uns par rapport aux autres et sont donc confrontés à des exigences monétaires différentes. Dans sa théorie, Mundell considère que l'UEM pourrait, du fait de son fonctionnement, favoriser la création d'un cycle économique commun à la zone. Face à cela, on retrouve l'argument énoncé par Krugman, selon lequel le phénomène de spécialisation observé au sein de la zone euro conduira à une diminution de la synchronisation des cycles.

Dans cette partie, nous allons donc nous intéresser aux cycles économiques des pays de la zone euro et analyser leur degré de synchronisation.

Avant cela, nous allons tout d'abord revenir rapidement sur la définition et l'analyse d'un cycle économique. Les économistes états-uniens A.F. Burns et W.C. Mitchell, membres du Bureau

national de recherches économiques, en ont proposé la définition suivante : « Un cycle économique consiste en une phase d'expansion simultanée de nombreux secteurs d'activité, période suivie d'une phase de contraction similaire, puis d'une reprise qui débouche sur la phase d'expansion du cycle suivant. Cette séquence est récurrente mais non périodique. » (Measuring Business Cycles, 1946).[2]

Pour analyser et mesurer le degré de proximité des cycles économiques des pays de l'UEM, nous allons nous baser sur une étude réalisée par X. Chen, T.C. Mills et M. Flasaquier (2009). Les auteures ont notamment utilisé une technique de cartographie multidimensionnelle, connue autrement sous la dénomination de « mapping de Sammon » (1969). Cette approche s'avère ici très utile puisqu'elle permet de révéler les interdépendances entre les différents cycles.

L'étude se base ici sur deux principaux modèles d'analyse : le modèle BBQ et le modèle MSDF. Le modèle dit BBQ, est un modèle factoriel dynamique présenté par les économistes Stock et Watson (1989), et le modèle MSDF, est celui de Markow, présenté par Diebolt et Rudebusch (1996). Pour simplifier, ces deux modèles s'appuient tout deux sur l'hypothèse commune qu'il existe un seul facteur explicatif du co-mouvement des différentes séries macro-économiques. Le facteur commun correspond ici à une moyenne pondérée des séries macro-économiques considérées dans l'étude et cela a donc pour objectif de refléter les fluctuations communes des cycles économiques présentés au sein de ces séries. La seule différence notable réside tout simplement dans le fait qu'au sein du modèle BBQ le facteur commun repose sur des données linéaires alors que dans le modèle de Markow, celui-ci repose sur des données non-linéaires.

Figure 7- Cartographie multidimensionnelle des distances entre les cycles économiques

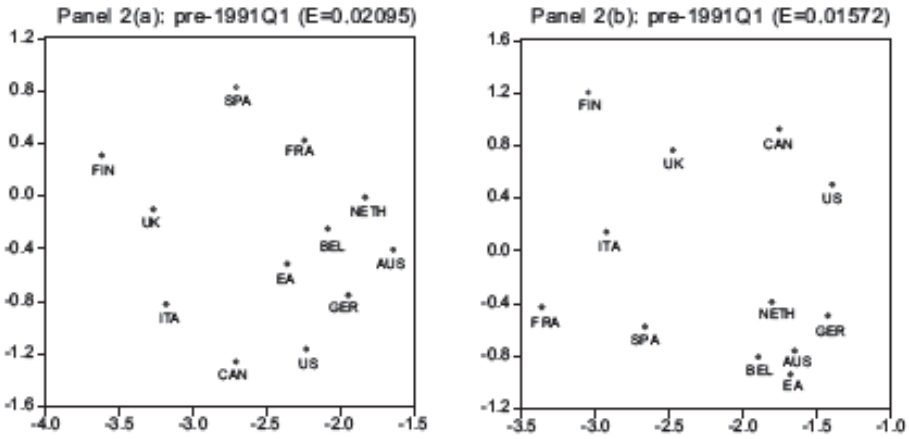

[2] Définition tirée du Dictionnaire de science économique (voir bibliographie)

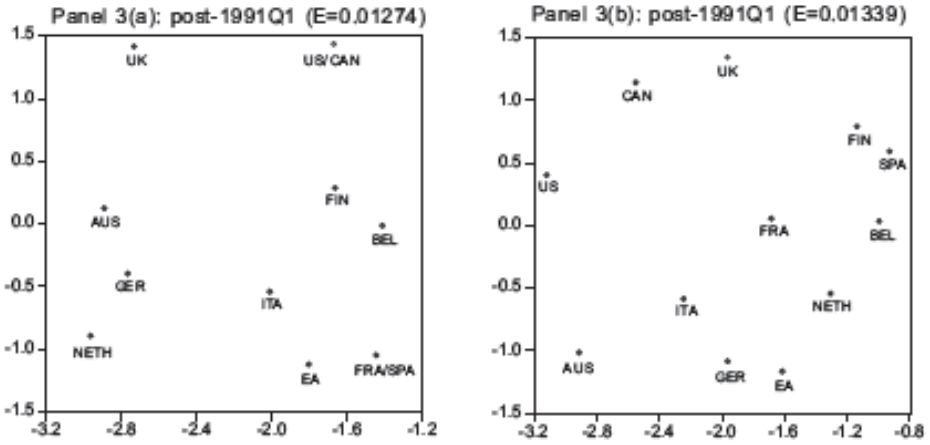

Source : « Evaluation de la synchronisation des cycles économiques dans la zone euro. », CHEN X. et Mills T. (2009).

Les panels 2(a) et 3(a) sont établis à partir de l'algorithme BBQ et les panels 2(b) et 3(b), à l'aide du modèle MSDF. On peut ici constater qu'avant l'année 1991, il existe un cluster des pays du Nord de l'UEM c'est-à-dire l'Autriche, l'Allemagne, les Pays-Bas et la Belgique, qui étaient tous proches de la zone euro agrégée (EA). Les pays du Sud affichent ici une proximité moindre entre eux et vis-à-vis de la zone euro. Les résultats apparaissent d'autant plus flagrants avec le modèle MSDF.

Si l'on s'intéresse maintenant à la période post-1991, les résultats sont davantage contradictoires. En effet, on peut observer une certaine désynchronisation des cycles des pays du Nord. En ce qui concerne les pays du Sud, le panel 3(a) met en lumière une légère proximité existante entre eux et vis-à-vis de la zone euro agrégée. On ne retrouve cependant pas cela dans le panel 3(b). Cette différence est due à la prise en compte des récessions ayant eu lieu au cours du début des années 2000, élément non pris en compte dans l'algorithme BBQ.

Bien que cette synchronisation des cycles entre les pays du Nord se soit peu à peu réduite (1991 étant une année charnière), il ressort néanmoins de cette étude que ceux-ci gardent tout de même un niveau de synchronisation, entre eux et vis-à-vis de la zone euro agrégée, plus élevé qu'entre les pays du Sud eux-mêmes.

La formation des cycles économiques repose en grande partie sur l'état de la performance économique des Etats. Cette performance est notamment observable à travers l'étude d'agrégats d'ordre macroéconomique. Ainsi, une désynchronisation des cycles économiques entre plusieurs Etats fait, d'une certaine manière, écho à une divergence en matière de performance économique. Dans la suite de cette partie, nous allons donc nous centrer sur l'étude de deux indicateurs de performance, à savoir le le taux de chômage et le niveau de revenus par habitant.

Le premier graphique nous offre une comparaison des niveaux de revenu entre les pays européens en utilisant les standards de pouvoir d'achat par habitant. Cela permet de limiter l'influence des différences de prix entre les biens et les services selon les Etats. La fracture Nord-Sud est toujours extrêmement voyante puisque les habitants des pays du Nord possèdent un niveau de pouvoir d'achat très largement supérieur à ceux des pays du Sud. Ceci n'est pas sans influence car une population possédant un haut niveau de pouvoir d'achat consomme et investit davantage, ce qui joue très positivement sur l'activité économique nationale et sur le niveau du PIB. Le revenu moyen par habitant de la zone euro est très légèrement inférieur à 25000 euros et l'ensemble des pays du Nord dépasse plus ou moins largement ce seuil. Le Luxembourg se place très loin devant les autres avec un revenu par tête dépassant les 32500 euros. L'Allemagne et l'Autriche, quant à eux, complètent ce « trio de tête ». L'écart avec les revenus perçus dans les pays du Sud reste conséquent, notamment avec la Grèce par exemple, dont le revenu par habitant atteint à peine les 15000 euros. Enfin, la France semble ici davantage se rapprocher des Pays du Nord avec un niveau de revenu par tête conséquent, dépassant les 25000 euros.

Figure 8- Revenu disponible brut ajusté des ménages par personne (en SPA/habitant)

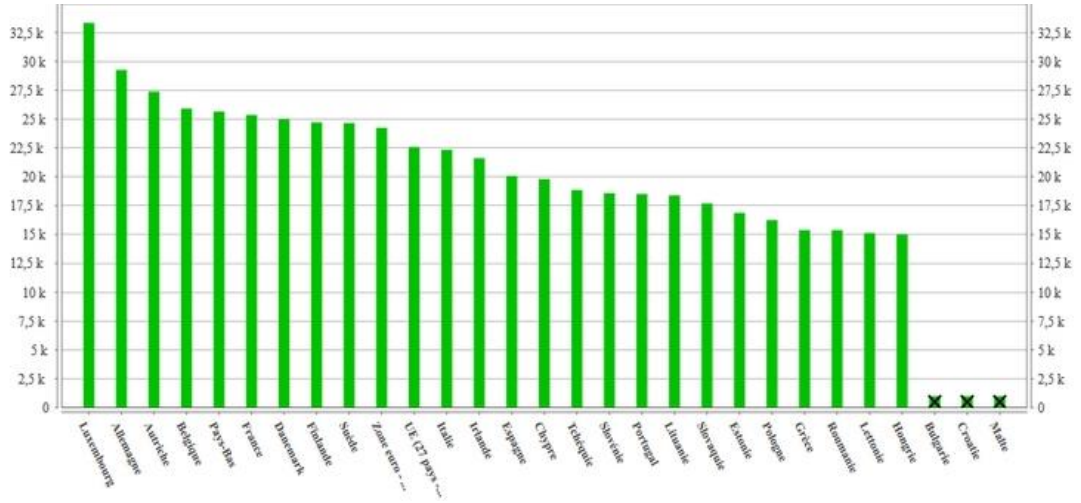

Source : Eurostat, 2018

Le graphique suivant nous offre une comparaison des taux de chômage des différents pays européens. On retrouve toujours un fort écart de performance entre les pays du Nord qui conservent des taux de chômage relativement bas, et les pays du Sud qui, en 2015, ont atteint des

taux de chômage extrêmement élevés notamment en ce qui concerne l'Espagne et la Grèce avec des taux dépassant les 20%. L'Italie et le Portugal, dans une moindre mesure, ont malgré tout des taux de chômage assez élevés. L'Allemagne affiche ici la meilleure performance de la zone avec un taux inférieur à 5%.

Figure 9- Taux de chômage dans la zone euro

Source : Eurostat, 2016

Ces deux illustrations témoignent parfaitement des disparités existantes au sein de l'UEM. D'un côté les économies du Nord affichent des indicateurs reflétant une très bonne prospérité économique et, de l'autre, les économies du Sud semblent être en grande difficulté et leur situation économique peut sembler parfois inquiétante. Cette forte hétérogénéité et cette zone euro à « deux vitesses » permet en grande partie d'expliquer ces décalages et cette absence de synchronisation des cycles économiques au sein de la zone euro.

Nous avons donc vu dans cette première partie que l'instauration d'une union monétaire pouvait avoir des conséquences néfastes et l'UEM, avec l'accentuation des divergences entre ses Etats-membres, en est une bonne illustration. Outre ces constats assez généraux, il existe également des facteurs spécifiques au cas de l'UEM qui participent très activement à entretenir, voire à accentuer l'écart existant entre les pays du Nord et ceux du Sud. Nous allons donc, dans cette seconde partie, fonder notre analyse sur les déterminants ainsi que les caractéristiques propres à la zone euro qui entretiennent cette fracture.

2. Analyse de la fracture Nord-Sud et de ses facteurs d'amplification

2.1 Des structures productives très hétérogènes

2.1.1 Le coût unitaire du travail

Il existe au sein de l'UEM de nombreuses différences entre les Etats concernant le fonctionnement des marchés du travail, à commencer par les différences de réglementation (types de contrats, degré de flexibilité etc…). Ce sont ces paramètres qui exercent une influence certaine sur l'évolution des coûts unitaires du travail.

Les deux graphiques ci-dessous retracent, sur la période allant de 1990 à 2010, l'évolution du coût du travail unitaire de 12 pays de la zone euro. Il ressort que sur cette période les coûts unitaires ont eu tendance à fortement converger, ce qui est notamment visible depuis le début des années 2000 et la mise en circulation de la monnaie unique. L'établissement de l'UEM a donc permis de conduire à cette convergence malgré des différences notables persistantes en la matière.

Figure 10- Evolution des coûts unitaires du travail, 1999-2010 (base 100 en 1999)

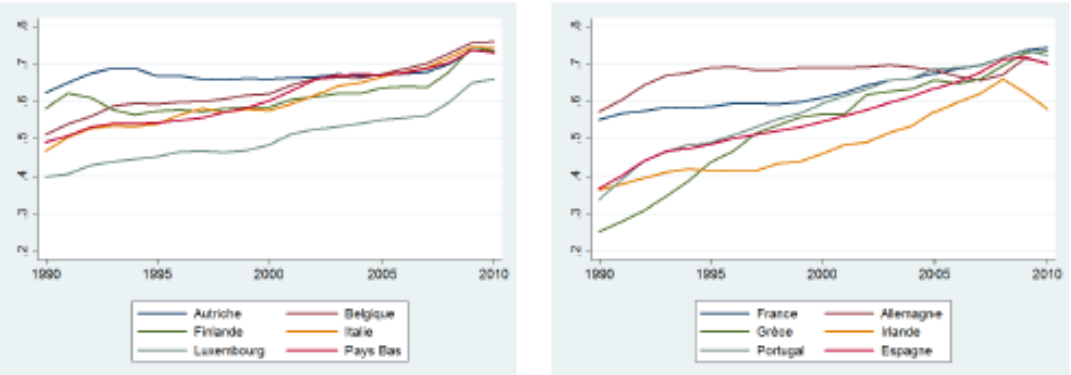

Source : « Convergence des économies européennes : quel bilan 20 ans après ? », Mouhamadou Sy, 2012

Le document suivant compare l'évolution du coût salarial réel et nominal sur une période allant de 2000 à 2010, entre à gauche les pays du Nord et, à droite, les pays du Sud. En ce qui concerne le coût salarial unitaire réel les différences sont, comme nous l'avons vu plus haut, assez faibles. Cependant, si l'on s'intéresse aux données nominales, les différences s'accentuent drastiquement. Sur cette période, l'inflation a été bien plus importante dans les pays du Sud. On peut désormais

se questionner sur les facteurs de cette inflation structurelle. L'objectif de l'établissement de l'UEM, qui rassemblait des pays à niveaux de développement différents, était de conduire à un état de convergence. Pour ce faire, les pays les moins développés devaient entrer dans un processus de rattrapage. Ce genre de processus, qui se caractérise par une hausse de l'activité économique et donc de la croissance, conduit assez souvent à générer des taux d'inflation élevés. C'est ce qu'on qualifie d'effet Balassa-Samuelson. Entre 1990 et 2008, les pays du Sud, qui enregistraient les plus faibles niveaux de PIB par tête, ont vu considérablement leur taux de croissance croître. Cependant, ce rattrapage s'est couplé d'une très forte inflation. En effet, entre 2000 et 2008, les prix ont augmenté en moyenne de près de 18% au sein de la zone euro, mais de 27% dans les pays du Sud contre seulement 11,8% pour ceux du Nord.

Figure 11- Coût salarial réel et nominal (2000-2010)

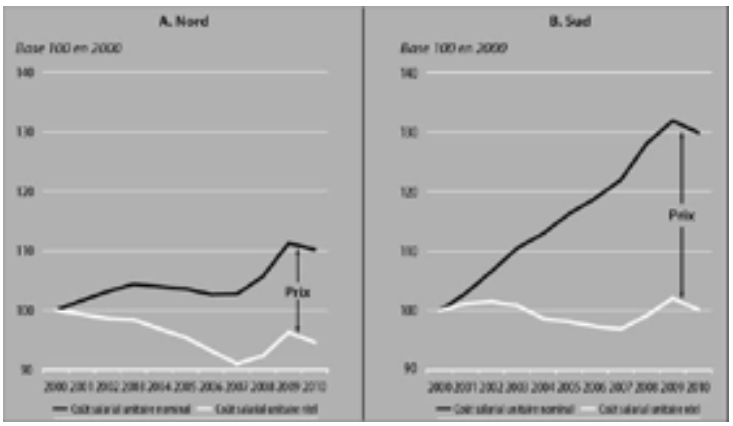

Source : « Les salaires : aux racines de la crise de la zone euro ? », CHAGNY. O, M. HUSSON et F. LERAIS, 2012

Le coût unitaire du travail reste un indicateur important de la compétitivité d'un pays même s'il est loin de pouvoir l'expliquer à lui seul. On peut donc considérer que cette divergence a pu, d'une certaine façon, jouer un rôle dans la dégradation des comptes courants des pays du Sud de l'UEM, au profit des pays du Nord. Cependant, d'autres facteurs tels que la productivité et l'investissement doivent absolument être abordés afin d'expliquer ces différences de compétitivité entre les pays-membres.

2.1.2 La productivité

Avec l'instauration de l'UEM et la lancée du processus de rattrapage des pays du Sud, ceux-ci ont vu leur niveau de productivité du travail considérablement augmenter. Cependant, le problème est qu'ils ne sont pas parvenus à converger de ce point de vue-là avec les pays du Nord, puisque ces derniers ont également connu un fort accroissement de leur niveau de productivité. Comme nous le montre le graphique ci-dessous, les différences n'ont pas été résorbées entre les Etats du Nord et ceux du Sud. On constate cependant une exception avec l'Irlande qui a connu, entre 1990 et 2010, une forte hausse de sa productivité du travail.

Figure 12- Evolution de la productivité du travail par personne employée au sein de la zone euro, 1990-2010

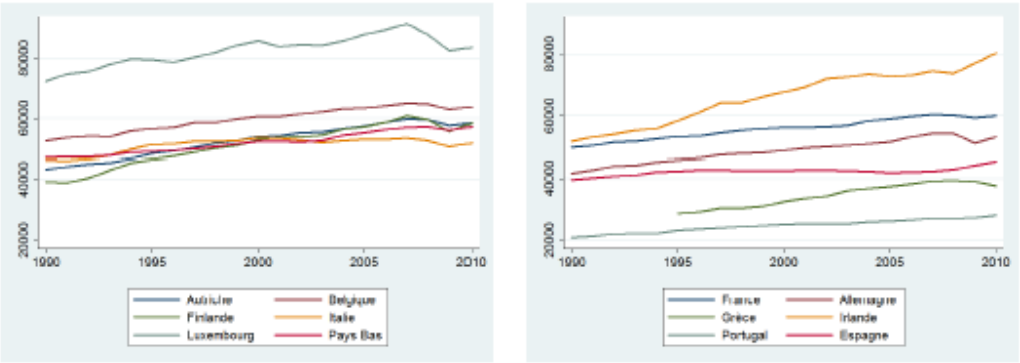

Note : La productivité du travail par personne employée est le rapport entre la production réelle et le nombre total de personnes employées. Source : OCDE.

Source : « Convergence des économies européennes : quel bilan 20 ans après ? », Mouhamadou Sy, 2012

Les différences de productivité sont une des causes centrales de la fracture Nord/Sud. Les pays du Sud qui ont une productivité plus faible ne peuvent dévaluer leur monnaie pour ajuster le prix de leurs exportations, ce qui pèse lourdement sur leurs économies. En effet, le niveau de productivité reste un des principaux indicateurs reflétant le degré de compétitivité d'un Etat. Dès lors, en combinant ce facteur aux divergences de coût unitaire du travail, nous sommes en mesure d'expliquer l'impact négatif que les pays du Sud ont pu subir sur le niveau de leurs soldes commerciaux. Ces deux éléments ont contribué à la dégradation de leurs balances commerciales

en impactant directement leurs exportations. Cette perte de compétitivité a entraîné un déficit croissant au fur et à mesure du temps pour le Sud, et au contraire, l'augmentation d'excédents commerciaux pour le Nord comme en témoigne le graphique ci-dessous. Ce document illustre parfaitement cette fracture existante au sein de la zone euro, qui conduit à la création de deux groupes de pays bien distincts. La France reste toujours dans une position intermédiaire mais, en 2010, on peut remarquer qu'elle se rapproche progressivement de la position des pays du Sud.

Figure 13- Solde commercial au sein de la zone euro (1992-2010)

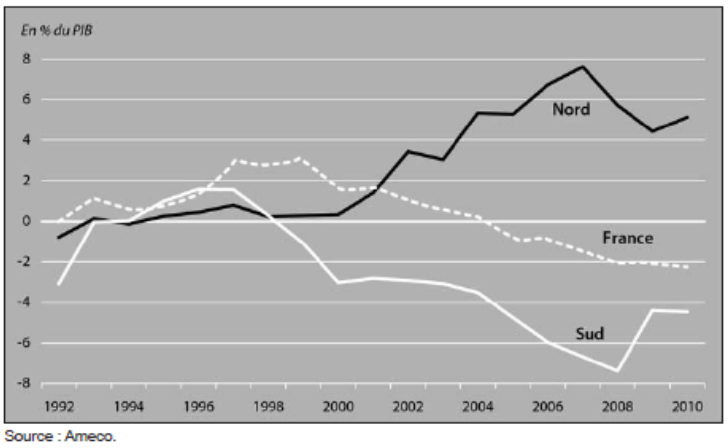

Source : « Les salaires : aux racines de la crise de la zone euro ? », CHAGNY. O, M. HUSSON et F. LERAIS, 2012.

2.1.3 L'investissement

Les niveaux de dépenses d'investissement réalisées au sein de l'UEM sont extrêmement variables en fonction des Etats. L'investissement reste pourtant une variable très importante dans une économie, car celle-ci permet de stimuler l'activité économique et ainsi d'accroître la productivité des facteurs de production (travail et capital), et donc la valeur ajoutée générée. D'ailleurs on retrouve l'Investissement dans l'équation de la demande globale, c'est-à-dire du PIB :

$$Y = C + I + G + (X - M)$$

Avec Y le niveau d'activité ou bien de production de l'économie, C la consommation, I l'investissement, G les dépenses publiques et, dans le cadre d'une économie ouverte, X le montant des exportations et M celui des importations.

Dans cette sous-partie, nous allons plus précisément nous centrer sur la Recherche et Développement (R&D). La R&D comprend l'ensemble des activités ayant pour but d'accroître le stock de connaissances mais également de générer diverses innovations, dans le but d'être davantage performant et compétitif. Elle englobe principalement trois domaines à savoir, la recherche fondamentale, la recherche appliquée et le développement expérimental. Le graphique ci-dessous répertorie les dépenses en R&D des pays de l'Union Européenne (en % de PIB), sur l'année 2015. Il permet de mettre de nouveau en évidence ce véritable clivage existant entre le Nord et le Sud de l'UEM. La moyenne des dépenses par pays se porte à 2,03% de PIB. On retrouve au-dessus de cette moyenne la quasi-globalité des pays du Nord de l'UEM, avec l'Autriche et l'Allemagne en tête. Les pays du Sud se retrouvent bien en dessous de cette barre des 2% et affichent dans l'ensemble des niveaux de dépenses assez faibles. Pour ce qui est de la France, elle quitte son positionnement « intermédiaire » et se place même devant les Pays-Bas.

Figure 14- Intensité de R&D au sein de l'UE en 2015

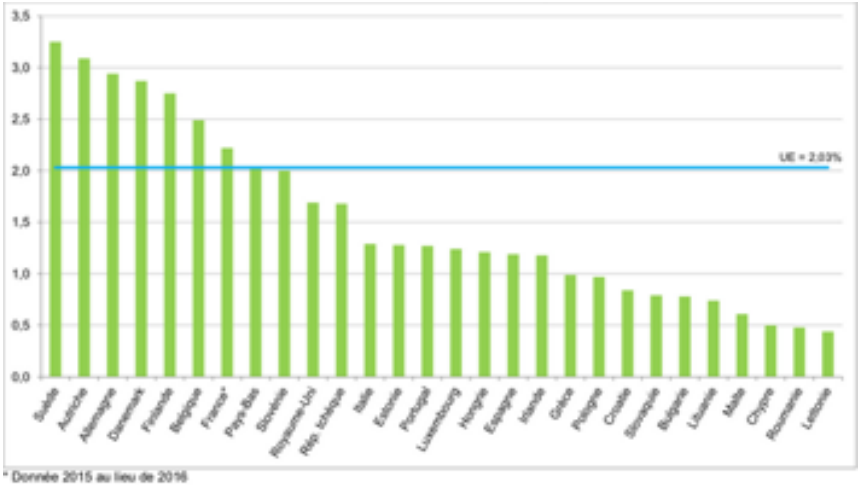

Source : ESR Conseil

2.2 Une organisation défaillante

2.2.1 Du point de vue des politiques

2.2.1.1 Une politique monétaire unique

Dans le cadre de l'UEM, pour des raisons que nous allons expliquer, il n'existe qu'une seule politique monétaire dont la Banque Centrale Européenne (BCE) est entièrement responsable pour ce qui est de sa gestion et de ses orientations. Ainsi, les Etats, en faisant le choix d'adopter l'euro, ont dû procéder à des concessions dont la plus notable est la perte de leur souveraineté monétaire et, par conséquent, la perte d'un instrument de politique économique précieux. En effet, conformément au triangle des incompatibilités développé par Mundell au cours des années 1960, il n'est pas possible d'atteindre simultanément trois caractéristiques, à savoir :

- Une parfaite intégration financière autrement dit, une mobilité internationale des capitaux
- Une ultra fixité du taux de change
- Une parfaite autonomie dans l'exercice de la politique monétaire

Dans un environnement de parfaite mobilité internationale des capitaux, les pays de la zone euro ont adopté un régime de fixité de leur taux de change. Si l'on se réfère à l'analyse de Mundell, cela a donc contraint les Etats-membres à renoncer à une parfaite autonomie monétaire. L'explication en est très simple. Prenons le cas où le taux d'intérêt au sein de la zone euro devient inférieur au taux d'intérêt états-unien. Les investisseurs européens, en tant qu'agents économiques rationnels, vont donc avoir tendance à placer leurs capitaux aux Etats-Unis, car la rentabilité y est plus importante. On rappelle qu'ici il n'y a aucune entrave à la mobilité internationale des capitaux. Cette sortie de capitaux va entraîner une hausse de l'offre d'euros sur le marché des changes, car les individus vont échanger leurs euros afin d'acheter des dollars, ce qui va en retour accroître la demande dollars. Ainsi, une augmentation de l'offre de l'euro va, conformément à loi de l'offre et de la demande, contribuer à sa dépréciation. De ce fait, le taux de change à l'incertain de l'euro connaît ici une augmentation. Or, cela pose un problème car le taux de change est censé rester stable. La solution est donc, pour ramener le taux de change à son équilibre, de jouer sur le niveau du taux d'intérêt de la zone. La BCE va donc ici augmenter son taux d'intérêt directeur, ce qui va de nouveau attirer les capitaux et permettre ainsi de faire augmenter la demande d'euros. L'euro va donc s'apprécier, ce qui va contribuer à faire baisser son taux de change et le ramener à son niveau initial.

Ainsi, la BCE a donc comme principale mission d'adapter sa politique monétaire dans l'objectif de garantir la stabilité de l'euro, ce qui prive donc les Etats de leur totale indépendance monétaire.

Si l'on se base sur le schéma ci-dessous, les unions monétaires et donc l'UEM se situent sur le segment B du triangle.

Figure 15- Représentation du triangle de Mundell

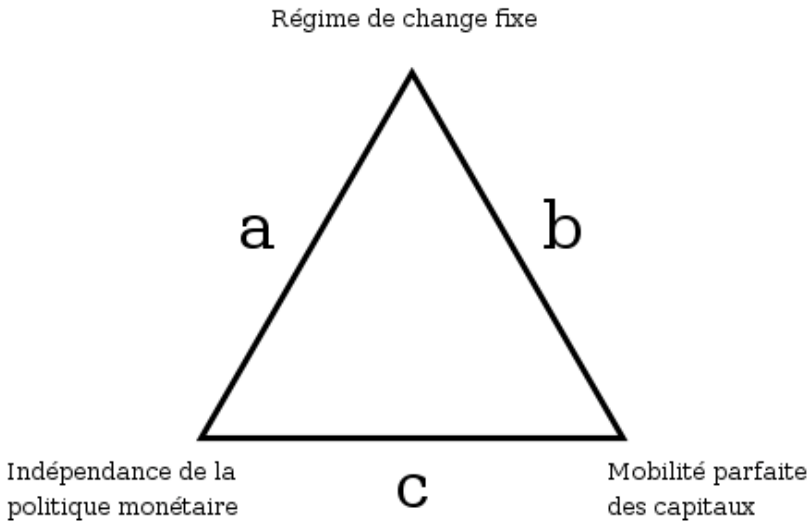

Source : Wikipédia

Outre son rôle de stabilisateur du taux de change, la BCE a comme objectif principal d'assurer la stabilité des prix à moyen terme dans l'ensemble de la zone euro. Elle suit ce que l'on appelle un mandat hiérarchique, c'est-à-dire qu'elle possède d'autres objectifs de « second rang », à savoir veiller à la croissance économique et à l'emploi au sein des 19 pays qui composent l'UEM.

Pour garantir cette stabilité des prix et donc la préservation du pouvoir d'achat des résidents de l'UEM, la BCE s'est fixé une limite d'inflation de 2%. En effet, l'inflation peut s'avérer très dangereuse lorsqu'elle est mal maîtrisée puisqu'elle entraîne une hausse des prix, diminue le pouvoir d'achat des individus, ce qui entraîne donc une baisse de la consommation, de la production via la baisse d'activité des entreprises, une hausse du chômage etc… Ceci explique pourquoi la BCE lui attache une si grande importance. On peut cependant être amené à se demander pourquoi l'objectif est donc de 2% et non pas de 0%. La réponse est très simple, ce seuil permet à la BCE d'avoir une marge de sécurité contre la déflation, phénomène qui peut s'avérer avoir des conséquences très nocives économiquement.

La déflation correspond à une baisse durable des prix au sein d'une économie. A priori, on pourrait penser que celle-ci est positive puisqu'elle permet d'augmenter le niveau de pouvoir d'achat des individus, or il n'en est rien. Du fait de leur comportement anticipatif, la baisse régulière des prix va pousser les individus à reporter leurs achats et cela dans l'attente de nouvelles baisses. Cela entraîne une diminution de la consommation et les entreprises n'arrivent donc pas à écouler leur stock, ce qui pèse lourdement sur leur activité. Les firmes, qui voient fortement ralentir leur niveau d'activité, vont licencier (et de ce fait moins embaucher), ce qui va contribuer à accroître le niveau de chômage. Ceci va finalement impacter les revenus des ménages qui consommeront et investiront logiquement moins. On parle alors de spirale déflationniste.

Pour revenir au cœur du sujet, le problème majeur de l'instauration d'une politique monétaire unique pour l'ensemble des 19 Etats composant l'UEM est, logiquement, qu'il est difficile que celle-ci puisse convenir parfaitement à tous. Ces Etats ont des situations économiques très variables et donc des besoins qui le sont tout autant. Nous allons dès lors voir que la politique monétaire unique peut avoir des conséquences très différenciées en fonction des Etats. Comme nous le savons, l'unicité de la politique monétaire permet au sein de la zone euro, une convergence des taux d'intérêt nominaux.

Cependant, malgré les efforts de la BCE visant à ramener les taux d'inflation à un niveau très faible, tous les Etats n'ont pas les mêmes. On ne peut pas parler d'une convergence des taux d'inflation. Comme nous l'avons évoqué précédemment rapport aux divergences de coûts salariaux entre les pays du Nord et ceux du Sud, ces deux groupes d'Etats connaissent des différences persistantes en termes d'inflation. Or, ceci n'est pas sans influence sur le niveau des taux d'intérêt réels comme le rappelle l'équation d'Irving Fisher où celui-ci met en relation le taux d'intérêt nominal (noté i), le taux d'intérêt réel (noté r) et le taux d'inflation, noté π.

$$\boxed{i = r + \pi}$$

Soit, en inversant :

$$\boxed{r = i - \pi}$$

Compte tenu de la convergence complète des taux d'intérêt nominaux, les pays ayant connu structurellement des taux d'inflation plus importants ont bénéficié de taux d'intérêt réels plus faibles. Les pays du Sud ont en effet connu des taux d'intérêt réels plus faibles ce qui a conduit à stimuler la demande de crédit.

On peut rajouter à cela que, notamment avant la crise, il s'est opéré plusieurs transferts de capitaux en direction des pays du Sud. Ces capitaux entrants des économies du Sud étaient globalement constitués d'investissements de portefeuille comme des achats de titres de dette publique par exemple, au détriment d'Investissements directs à l'Etranger (IDE) qui auraient été davantage adaptés à favoriser la croissance de ces Etats. Dans certains cas, le problème est que cette accumulation de crédits a participé à ralentir les gains de productivités en faisant se diriger la main d'œuvre vers les secteurs assez faiblement productifs. Ce fut d'ailleurs le cas pour l'Espagne où l'allocation du capital a participé il y a quelques années, à former une bulle immobilière.

Somme toute, ces éléments ont contribué à fortement détériorer les comptes courants des pays du Sud.

Les différences d'inflation exercent également un impact important sur les taux de change réels des Etats. C'est un indicateur important de la compétitivité-prix d'un pays. Il se calcule de la manière suivante : [(prix nationaux) * (Taux de change nominal)] / (Prix étrangers). Comme en témoigne le graphique suivant, l'Espagne, la Grèce et dans une moindre mesure l'Italie et le Portugal, ont connu depuis 1999 une appréciation de leur taux de change effectif réel. Ceci a lourdement pesé sur leur compétitivité-prix en provoquant la hausse des prix de leurs exportations en comparaison à leurs voisins du Nord. On peut ici voir que l'Allemagne a vu son taux de change réel se déprécier jusqu'en 2017. Pour ce qui est de la France, elle a suivi la même trajectoire que l'Allemagne en affichant cependant des taux toujours légèrement supérieurs.

Figure 16- Evolution des taux de change effectifs réels

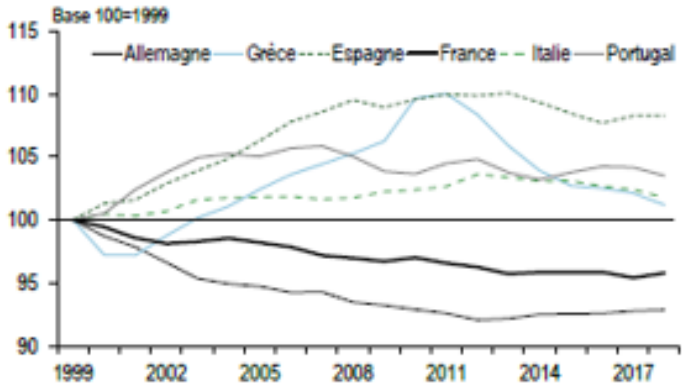

Source : « Convergence en zone euro : où en est-on ? », Boisset L., 2019

2.2.1.2 Une politique budgétaire limitée

Dans la mesure où les Etats ne peuvent plus contrôler la création monétaire, ils ne peuvent que jouer sur le niveau de leur budget via la mise en place d'un autre type de politique conjoncturelle : la politique dite budgétaire. Cependant tout n'est pas aussi simple que cela car la zone euro impose une forme d'austérité budgétaire à ses membres. Il a été adopté, le 17 juin 1997, lors du Conseil européen d'Amsterdam, le Pacte de Stabilité et de Croissance (PSC) qui vise à fixer des critères communs aux différents Etats dans l'objectif de coordonner leurs politiques budgétaires et d'ainsi éviter l'apparition d'éventuels déficits publics excessifs. Dans cette perspective, le PSC impose deux règles :

- Le déficit public des Etats ne doit pas excéder 3% du PIB sauf en cas de circonstances exceptionnelles, c'est-à-dire si le PIB connaît une baisse d'au moins 2%.

- La dette publique, quant à elle, ne doit pas dépasser 60% du PIB.

Une des critiques qui a tendance à souvent revenir est que l'établissement de ces ratios qui servent de cadre et qui limitent l'action des pouvoirs publics, n'ont pas réellement de véritable signification économique. De plus, ce type de fonctionnement génère d'une certaine façon, un inconvénient similaire à celui engendré par la politique monétaire unique. En effet, le PSC contribue à imposer des contraintes budgétaires exactement équivalentes à l'ensemble des pays. Or, ceux-ci n'ont pas les mêmes situations notamment en termes d'investissement, et encore moins les mêmes besoins.

Comme on peut le voir, ces règles sont loin de s'être imposées comme une solution face à cette fracture entre le Nord et le Sud. Elles ont même, d'une certaine façon, contribué accentuer les inégalités déjà existantes. Face aux critiques dont le PSC a fait l'objet, notamment du fait de sa grande rigidité, celui-ci a connu en 2005 un assouplissement avant d'être renforcé en 2011 avec le pacte « Euro plus », qui relevait à l'époque de l'initiative commune entre la chancelière allemande Angela Merkel et Nicolas Sarkozy. Par la suite, le 1er janvier 2013, est entré en vigueur le Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) ou « Pacte budgétaire ». C'est une tentative d'approfondissement qui cherche à adapter le PSC pour servir une politique économique ayant pour objectif « le renforcement de la compétitivité, la promotion de l'emploi, une meilleure contribution à la soutenabilité des finances publiques et un renforcement de la stabilité financière. ». Ceci a en partie été instauré du fait de l'endettement excessif de certains Etats qui contribuaient à enrayer la crédibilité de cette rigueur budgétaire.

Figure 17- Déficit public des Etats de l'UE

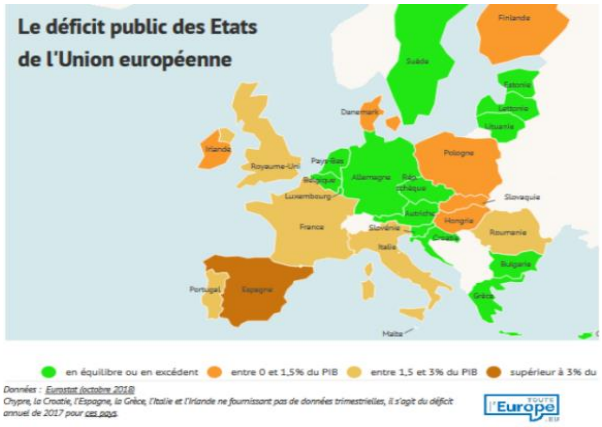

Source : Cours d'économie européenne de M. Montaud, 2020

Figure 18- Dette publique des Etats de l'UE

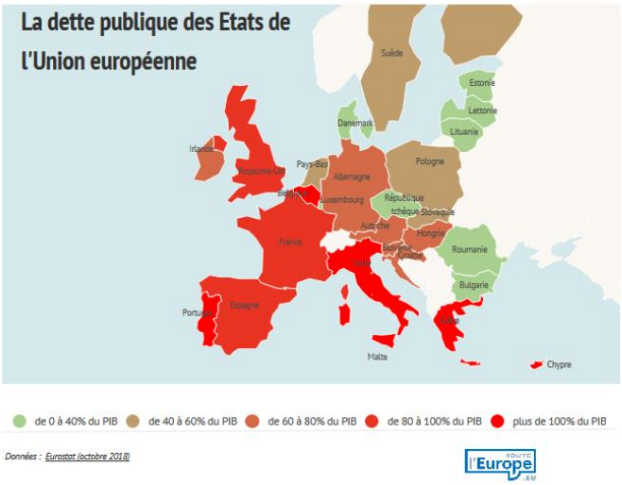

Source : Cours d'économie européenne de M. Montaud, 2020

Les graphiques ci-dessus permettent de faire le point sur les niveaux de dettes publiques ainsi que de déficits publics, atteints par les différents Etats de l'UEM.

Le premier graphique révèle assez clairement l'existence de la fracture Nord-Sud. L'ensemble des pays du Nord respecte ici très largement la contrainte fixée avec ce seuil limite des 3% en étant soit en équilibre, soit en excédent. Pour le groupe des pays du Sud, on retrouve des situations qui restent dans l'ensemble très hétérogènes. Commençons tout d'abord par la Grèce qui, sur l'année 2017, a atteint un niveau de déficit public très correct. L'Italie, le Portugal et l'Irlande

s'en sortent également très bien et respectent plus ou moins largement les conditions fixées. L'Espagne est le seul Etat qui dépasse le niveau des 3%.

Il ressort du second graphique qu'en 2018, ce sont l'Espagne et la Grèce qui ont atteint les niveaux d'endettement les plus élevés de la zone avec des dettes dépassant les 100% de leur PIB. Parmi les pays du Nord, seuls le Luxembourg ainsi que les Pays-Bas sont parvenus à rester en deçà des 60%. D'une manière générale et exceptée la performance la Belgique, les Etats du Nord affichent des niveaux d'endettement relativement plus faibles que ceux du Sud.

On remarque donc que les pays du Sud ont globalement des finances publiques très dégradées, du moins bien plus que les pays du Nord. Certains économistes, notamment Olivier Blanchard, ont montré qu'un pays ayant une dette publique inférieure à un certain seuil a un fonctionnement plutôt keynésien, c'est-à-dire que la politique budgétaire s'avère efficace, alors qu'au-dessus de ce seuil, le fonctionnement de l'économie est plutôt néo-classique, autrement dit la politique budgétaire peut soit manquer d'efficacité soit être totalement inefficace. Ainsi, en se fondant sur ces arguments, on peut facilement en déduire que les difficultés financières que rencontrent les pays du Sud contribuent grandement à réduire leur marge de manœuvre budgétaire, notamment leurs tentatives de relances budgétaires. Les dépenses publiques que pourront réaliser les économies du Sud de l'UEM n'auront pas forcément toujours l'impact souhaité, ce qui peut s'avérer problématique dans des situations de faible activité et de chômage élevé, par exemple.

2.2.2 D'autres vecteurs d'inégalités

2.2.2.1 L'euro : une monnaie inégale

Une des principales failles dans la constitution de l'UEM et de la mise en place de l'euro est que cette monnaie ne correspond pas aux « besoins » de l'ensemble des Etats-membres. Pour le comprendre simplement, il suffit de se rapporter à ce que l'on a évoqué lors de la première partie concernant les degrés de spécialisation des Etats. Nous en avions donc conclu que les Etats du Sud étaient, d'une part, beaucoup plus spécialisés et, d'autre part, qu'ils étaient surtout spécialisés dans des domaines à faible valeur ajoutée, contrairement aux Etats du Nord.

Par conséquent, les produits issus des pays du Nord sont donc jugés plus fiables, plus innovants, et sont donc moins sensibles aux variations de prix. De ce fait, ceci joue très positivement en leur faveur puisqu'ils génèrent davantage d'excédents commerciaux.

En revanche, en ce qui concerne les pays du Sud, l'euro est souvent considéré comme étant une monnaie trop forte. Comme nous l'avons évoqué, pour des pays du Nord, les produits sont considérés comme innovants et fiables, ce qui ne pose pas de problème. Cependant, ceci est loin d'être le cas des pays du Sud, ce qui les pénalise fortement et participe à la détérioration de leur

balance commerciale. Ceux-ci auraient donc besoin de dévaluer leur monnaie, afin de pouvoir regagner en compétitivité, dynamiser le niveau de leurs exportations et donc leur niveau d'activité.

2.2.2.2 Une absence d'unité et de solidarité entre les Etats

Tout d'abord, nous allons commencer par évoquer le manque évident d'unité qui règne au sein de l'UEM. Celui-ci provient notamment des très grandes différences à la fois linguistiques mais aussi culturelles qu'il existe entre les 19 pays de la zone et celles-ci font office, d'une certaine manière, de barrières au sein de la zone euro.

De ce point de vue, on distingue effectivement une nette opposition entre, d'un côté, le Nord qui se caractérise par un héritage linguistique et culturel plutôt germanique et anglosaxon et, de l'autre, le Sud qui affiche des racines très ancrées dans la culture latine.

Ceci permet d'expliquer en grande partie le manque flagrant de mobilité des travailleurs auquel la zone euro fait aujourd'hui face, car assez peu sont prêts à quitter leur pays pour trouver un nouvel emploi, ce qui impliquerait ainsi de changer de vie, de parler une nouvelle langue qu'ils ne maîtrisent pas forcément et de s'adapter à de nouvelles habitudes culturelles. Ceci permet d'établir un lien direct avec l'impact des chocs asymétriques, évoqué dans la première partie, où Mundell démontrait qu'une forte mobilité du facteur travail était une condition importante au sein d'une zone monétaire pour faire face aux chocs asymétriques et ainsi faire office de Zone Monétaire Optimale. Or, dans ce cas, cette condition est loin d'être suffisamment remplie.

Figure 19- Indice de mobilité géographique des travailleurs

		Indice de mobilité géographique en 2006
Europe	Mobilité entre pays UE-15	0,1 % - 0,2 %
	Mobilité entre régions d'un même pays (moyenne UE-15)	1 %
	Italie, Grèce, Espagne, Portugal	*0 % - 0,5 %*
	Belgique, Allemagne, Finlande	*1 % - 1,5 %*
	France, Pays-Bas, Suède, Grande-Bretagne	*1,5 % - 2 %*
États-Unis	Mobilité entre États fédérés	2 % - 2,5 %
Japon	Mobilité entre Régions	2 % - 2,5 %
Australie	Mobilité entre États fédérés	2 %

Source : Bonin et al., IZA (2008)[5].

Clé de lecture : L'indice de mobilité correspond à la part des habitants d'une zone (État, pays ou région) qui n'y vivaient pas l'année précédente.

Source : « Quelle mobilité du travail pour l'Europe » Trésor-éco, 2015.

Le tableau précédent nous fournit les indices de mobilité géographique de plusieurs zones, calculés sur l'année 2006. Ce document ne nous donne pas d'informations précises sur la zone euro à proprement parler, mais sur l'Union européenne des 15[3]. On peut cependant être amené à supposer qu'au vu de la très forte similitude qu'il existe entre la composition de l'UE-15 et de l'UEM, les données fournies seront sûrement très révélatrices de la mobilité des travailleurs au sein de la zone euro. On peut ainsi voir que la mobilité des travailleurs au sein de l'UE-15 est extrêmement faible en comparaison aux Etats-Unis par exemple. L'indice de mobilité calculé pour l'UE-15 est ici compris entre 0,1 et 0,2%, alors qu'au Etats-Unis celui-ci est estimé entre 2 et 2,5%. Ceci s'explique en partie parce-que les Etats-Unis, d'un Etat à l'autre, ne connaissent pas de changement culturel ou linguistique brutal, ce qui s'avère jouer positivement sur le degré de mobilité.

Outre ce manque important d'identité culturelle, la zone euro se caractérise également par une grande absence de mécanismes de solidarité. Plusieurs faits permettent de mettre cela en évidence à commencer par l'interdiction de la BCE de refinancer les Etats. S'ajoute à cela, l'article 125 du Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne qui bannit toute action de solidarité financière entre les Etats-membres. Ce manque de solidarité a pu être parfaitement illustré dès les débuts de la crise de la zone euro. La crise des subprimes, qui était au départ une crise d'ordre financier, a eu de très graves conséquences sur le système bancaire international et de nombreuses banques étaient menacées de faire faillite. Les Etats avaient comme responsabilité de venir en aide à leurs banques. Dans le cadre de la zone euro, les Etats ne pouvaient pas faire appel à la création monétaire, ils ont donc dû passer par de l'endettement public. Le sauvetage des banques a donc entraîné une hausse des déficits publics, puis un accroissement de la dette souveraine des pays concernés. Fin 2009, la Grèce a revu à la hausse les chiffres de ses déficits ce qui a débouché sur une crise de défiance de la dette grecque. A l'époque, les instances européennes n'ont pas souhaité réagir trop rapidement afin de ne pas laisser penser que les Etats en difficulté avaient le droit à un soutien illimité. Parallèlement, il y avait également une certaine volonté de sanctionner la Grèce, qui avait dissimulé l'ampleur de ses déficits.

Début 2010, un prêt de 110 milliards d'euros a été accordé à la Grèce, mais le taux d'intérêt associé était extrêmement élevé (dans un premier temps 5,2% puis 5,8%). Il avait d'ailleurs été demandé au Fonds Monétaire International de participer à ce plan d'aide, ce qui témoigne en quelques sortes de la faiblesse politique qui règne au sein de la zone euro. Enfin, pour en finir avec l'exemple grec, le pays avait dû s'engager à réduire son déficit de six points d'ici la fin de l'année 2010 et de plus de onze points à horizon 2014, ce qui était assez loin d'être des objectifs facilement envisageables. Cependant, le cas grec n'a pas été un cas isolé et celui-ci a servi de

[3] Elle regroupe l'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg, les Pays Bas, le Danemark, l'Irlande, la Grèce, le Royaume-Uni, la Suède, la Finlande, l'Autriche, le Portugal et l'Espagne.

prémice à ce que l'on a appelé « l'effet domino ». Effectivement, plusieurs autres pays de la zone, d'une manière globale les pays du Sud, ont par la suite été touchés par la crise. Face à cela, la BCE avait ordonné la démission des premiers ministres italien et grec et imposé la mise en place de sévères politiques budgétaires d'austérité dans les pays les plus endettés.

2.2.2.3 Une absence d'union politique

Comme nous l'avons vu précédemment à travers le triangle des incompatibilités de Mundell, il existe des liens très forts entre régime de change, intégration financière et indépendance de la politique monétaire. Cette théorie a été reprise et complétée par l'économiste Dani Rodrik (2000) avec le triangle des incompatibilités politiques, plus communément qualifié de « Trilemme de Rodrik ». Cette analyse soutient qu'il existe à long terme une incompatibilité entre trois objectifs, à savoir :

- L'intégration économique et financière avancée (libre-échange et mobilité internationale des capitaux)
- La souveraineté des Etats-nations
- La démocratie

Selon Rodrik, lorsque deux de ces caractéristiques sont atteintes et vérifiées, la troisième ne peut pas l'être. Cette analyse permet de mettre en lumière certains dysfonctionnements de l'UEM. En effet, dans le cadre de la zone euro, nous sommes dans une situation d'intégration économique forte (hyper-mondialisation) couplée à une certaine souveraineté confiée aux Etats-membres. Cela se fait donc au détriment de la démocratie et donc d'une véritable union politique. Sur le schéma figurant ci-dessous, l'UEM se place ainsi sur le segment bleu du triangle, correspondant à l'ultralibéralisme.

Figure 20- Représentation du trilemme de Rodrik

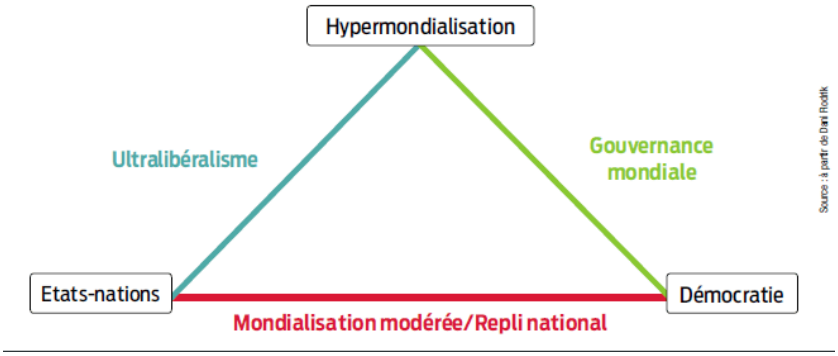

Source : Alternatives Economiques

Nous allons dès lors tenter d'expliquer les liens reliant ces différentes notions et pourquoi, dans le cadre de l'UEM, la démocratie est « sacrifiée ».

Une forte intégration économique a comme conséquence d'entraîner une importante hausse de la compétition entre les différentes nations concernées. Les Etats-nations doivent ainsi adapter en priorité leurs politiques économiques aux impératifs que soulève la mondialisation. Cette compétition accrue limite fortement la possibilité des différents gouvernements à répondre aux attentes et aux demandes de leurs populations. Les Etats-nations ont comme objectif primaire de rester ancrer dans la mondialisation pour maintenir la compétitivité de leurs entreprises et ce, au détriment de la démocratie politique. En effet, les Etats les plus compétitifs sont d'une manière générale ceux ayant les coûts de production les plus faibles. Or, les Etats qui ont de fortes demandes de la part de leurs populations, notamment en termes de services publiques et de protection sociale (chômage, santé…) sont alors considérablement désavantagés du fait d'une hausse de leurs coûts de production.

A titre d'illustration, au début des années 2010, certains pays comme la Grèce ou encore le Portugal ont fait face à des conséquences économiques très néfastes à la suite de la crise des subprimes. Ces Etats se sont donc vu imposer des mesures d'austérité extrêmement restrictives sans que leurs populations ne soient préalablement consultées.

Conclusion

La constitution de l'UEM avait pour but, comme nous l'avons déjà évoqué, de conduire à l'établissement d'une convergence entre les différents Etats-membres. Elle devait permettre aux économies les moins performantes, les moins dynamiques économiquement de petit à petit s'aligner sur les Etats les plus prospères. Cependant, cet objectif n'a pas été atteint et plusieurs éléments peuvent expliquer cette accentuation de la divergence entre le Nord et le Sud. Nous avons tout d'abord étudié les potentiels risques d'une union monétaire, et vu que la mise en place de la zone euro avait entraîné une hausse des échanges intra-zone et que cela avait considérablement accru le degré de spécialisation des Etats, particulièrement ceux du Sud. Les pays du Nord, quant à eux, ont des activités plus diversifiées. Assez rapidement, on a pu assister à la création d'une structure centre-périphérie où le centre, qui caractérise les pays du Nord, est devenu une zone très dynamique et très industrialisée, au détriment de la périphérie et des pays du Sud. Cela a eu deux incidences majeures au sein de la zone euro. D'une part, cette spécialisation, parfois extrême, a conduit à fragiliser les pays du Sud et d'autre part, cette situation a amené à une désynchronisation des cycles économiques. Parallèlement, d'autres causes plus spécifiques à l'UEM participent à l'entretien de cette fracture. Les fortes disparités existantes au niveau des structures productives permettent d'ailleurs de l'expliquer en grande partie. A côté de cela, on trouve d'autres vecteurs relevant davantage de l'organisation interne de la zone. D'un point de vue politique, les normes encadrant le policy-mix[4] sont extrêmement restrictives et ne semblent pas toujours être adaptées aux Etats du Sud, ce qui les pénalisent. Enfin, le manque d'unité et l'absence considérable de solidarité qui planent sur la zone euro sont des paramètres fondamentaux lorsque l'on s'intéresse aux causes de cette fracture.

Ainsi, cette grande cassure révèle les failles et les dysfonctionnements liés à la mise en place de la monnaie unique en Europe. Il convient de se demander comment est-ce que l'euro pourrait perdurer alors que ses Etats-membres sont autant divisés. En effet, dans ce système, chaque pays aura tendance à penser à lui et à ses intérêts plutôt qu'à ceux des autres membres. Face à ces difficultés, on peut dès lors être amenés à se questionner sur les éventuelles solutions qui permettraient d'arranger cette situation périlleuse.

Une première piste de réflexion serait de dédoubler la zone euro. Nous avons en effet vu que l'euro n'était pas adapté à tous les Etats car trop fort pour les pays du Sud et trop faible pour les pays du Nord. Ainsi, la mise en place d'un euro plus fort pour les pays du Nord et d'un euro plus faible pour les pays du Sud, que la France, par sa position intermédiaire, pourrait rejoindre, s'avère être une hypothèse intéressante. Enfin pour certains comme notamment l'économiste Joseph Stiglitz, il faut impérativement procéder à plusieurs changements dans le fonctionnement interne de l'UEM. Il expose la nécessité de créer une union bancaire, en partie pour éviter la déstabilisation des systèmes bancaires dans le Sud de la zone. Il exprime également l'importance d'une mutualisation des dettes publiques intra-zone via, par exemple, l'émission d'euro-bonds en

[4] Combinaison entre la politique monétaire et la politique budgétaire

commun afin de soulager le fardeau des pays fragilisés. Effectivement, jusqu'à présent, les pays peuvent emprunter chacun de leur coté et le taux d'intérêt proposé reflète leur niveau de santé économique. Ceci explique pourquoi certains pays, comme la Grèce, se sont déjà retrouvés avec des taux d'intérêt extrêmement élevés. Cependant, avec les euro-bonds, les obligations seraient émises au niveau de la zone et le taux d'intérêt correspondrait à la moyenne des taux auxquels les Etats-membres se financent.

Références (bibliographie et web)

Avantages et inconvénients de l'UEM ? [vidéo en ligne], Melchior : https://www.melchior.fr/video/patrick-artus-avantages-et-inconvenients-de-l-uem

Cours d'économie européenne de M. Montaud, 2020

Le Figaro, 2020, *Les concepteurs de l'euro avaient mis la charrue avant les bœufs :* https://www.lefigaro.fr/vox/politique/les-concepteurs-de-l-euro-avaient-mis-la-charrue-avant-les-boeufs-20200727

Les causes de la crise de l'euro [en ligne], ministère de l'Économie, des finances et de la relance, 2013 : https://www.economie.gouv.fr/facileco/causes-crise-leuro

Les divergences sociales entre Sud et Nord de l'Europe repartent à la hausse [en ligne], Les clés du social, 2015 : https://www.clesdusocial.com/les-divergences-sociales-entre-sud-et-nord-de-l-europe-repartent-a-la-hausse

Le trilemme de Rodrik [en ligne], Partageons l'éco, 2020 : https://partageonsleco.com/2020/06/01/le-triangle-des-incompatibilites-de-dani-rodrik-fiche-concept/

Science Po. Est-Ouest VS nord-sud : les nouveaux clivages de l'Europe ? [vidéo en ligne], Coursera : https://fr.coursera.org/lecture/geopolitique/est-ouest-vs-nord-sud-les-nouveaux-clivages-de-l-europe-AFtZ4

ALMERAS, G. (2012) « Une fracture Nord/Sud au sein de l'UE », *Confluences Méditerranée*, vol. 80, no. 1, pp. 99-113.

ANGEL B. (2006), L'Union économique et monétaire, ellipses, Paris, pp 174

BEITONE, A., A. CAZORLA et E. HEMDANE, *Dictionnaire de science économique*, Armand Colin, 5ème édition

BOISSET L. (2019), « Convergence en zone euro : où en est-on ? », economic-research.bnpparibas.com

CARTAPANIS, A. (2010). « Avant-propos. Zone euro et union monétaire : dix ans plus tard, un rendez-vous manqué ? » *Revue d'économie politique*, vol. 120(2), pp 237-246. https://www.cairn.info/revue-d-economie-politique-2010-2-page-237.htm

CAYLA. D. « Crise de l'euro et divergences économiques : les conséquences du marché unique pour l'unité européenne. » *La Constitution matérielle de l'Europe*, Pédone, A paraître. ⟨halshs-02099797⟩https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02099797/document

CHAGNY, O., HUSSON, M. et LERAIS, F. (2012). « Les salaires : aux racines de la crise la zone euro ? » *La Revue de l'Ires*,73(2), pp 69-98. https://doi.org/10.3917/rdli.073.0069

CHEN X. et Mills T. (2009). « Evaluation de la synchronisation des cycles économiques dans la zone euro. » *Revue française d'économie*, volume xxiv (4), pp. 165-187. https://doi.org/10.3917/rfe.094.0165

CHOPIN T. et M. FOUCHER (2014), *Rapport Schuman sur l'Europe, l'état de l'Union en 2014*, Lignes de repères, Paris, pp 267

COLMANT B. (2017*), L'euro : une utopie trahie ?*, Renaissance du Livre, Paris, pp 156

COUSSIN M. et A. L. DELATTE. (2019). « Les cycles financiers convergent-ils en zone euro ? En phase oui, en amplitude non. », La lettre du CEPPI, n°403

CROZET, M., LAFOURCADE, M. (2009). III. La nouvelle économie géographique et la décision publique. Dans : Matthieu Crozet éd., *La nouvelle économie géographique* (pp. 78-107). Paris : La Découverte.

CROZET, M. (2009). Commerce et géographie : la mondialisation selon Paul Krugman. *Revue d'économie politique*, vol. 119(4), 513-534. https://doi.org/10.3917/redp.194.0513

DRUMETZ F., ERKEL-ROUSSE H. et P. JAILLARD (1993), « La convergence régionale et l'UEM » *Economie et Statistique*, n°262-263, pp 135-147 https://www.persee.fr/doc/estat_0336-1454_1993_num_262_1_5730

DUCOUDRE, B., TIMBEAU, X. & VILLEMOT, S. (2018). « L'ampleur des désajustements en zone euro en 2017 ». *Revue de l'OFCE,* n°158, pp 103-126. https://doi.org/10.3917/reof.158.0103

GUERINI M., NAPOLETANO M. et L. NESTA. (2018). « Convergence des structures productives et synchronisation des cycles industriels dans l'Union européenne » *Revue de l'OFCE*, vol. 158, pp 127-147 https://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2012-1-page-99.htm#

LE CACHEUX. J. Zone euro : les limites du Pacte de stabilité [vidéo en ligne], La finance pour tous, 2012 : https://www.lafinancepourtous.com/decryptages/crises-economiques/crise-de-la-zone-euro/la-crise-de-la-zone-euro/

LES ECONOMISTES ATTERRES (2011), *20 ans d'aveuglement. L'Europe au bord du gouffre*, Les Liens qui Libèrent, Paris, pp 174

MATHIEU, C., STERDYNIAK, H. (2007). « Comment expliquer les disparités économiques dans l'UEM ? » *Revue de l'OFCE*, 102(3), pp 315-352. https://www.cairn.info/revue-de-l-ofce-2007-3-page-315.htm%20-

SAINT-ETIENNE C. (2009), *La fin de l'euro*, Bourin Editeur, Paris, pp 152.

SENEGAS M.A. (2010) « La théorie des zones monétaires optimales au regard de l'euro : Quels enseignements après dix années d'union économique et monétaire en Europe ? », *Revue d'économie politique*, vol. 120, no. 2, pp. 379-419.

STIGLITZ. J (2016), *L'euro : comment la monnaie unique menace l'avenir de l'Europe*, Les Liens qui Libèrent, pp 497.

STRASSEL, C. (2013). « La crise de l'euro : une crise de la souveraineté européenne. » *Hérodote*, 151(4), pp. 12-38. https://doi.org/10.3917/her.151.0012

SY, M. (2012) « Convergence des économies européennes : quel bilan 20 ans après ? »

« Quelle mobilité du travail pour l'Europe » (2015), Trésor-éco

Table des matières

Introduction……. 4

1. Les effets sous-jacents d'une intégration économique et monétaire….. 6

1.1. Une agglomération des activités…….. 6
1.1.1. Une hausse des échanges commerciaux et de la spécialisation…... 6
1.1.2. Une forte hétérogénéité des spécialisations sectorielles……... 8

1.2. Conséquences directes…….. 11
1.2.1. Accroissement de la vulnérabilité aux chocs asymétriques…… 11
1.2.2. Désynchronisation des cycles économiques…….. 14

2. Analyse de la fracture Nord-Sud et de ses facteurs d'amplification….. 19

2.1. Des structures productives très hétérogènes…….. 19
2.1.1. Le coût unitaire salarial……. 19
2.1.2. La productivité…… 21
2.1.3. L'investissement…….. 22

2.2. Une organisation défaillante…… 24
2.2.1. Du point de vue des politiques……... 24
2.2.1.1. Une politique monétaire unique……24.
2.2.1.2. Une politique budgétaire limitée…….28
2.2.2. D'autres vecteurs d'inégalités…….30
2.2.2.1. L'euro : une monnaie inégale……30
2.2.2.2. Une absence d'unité et de solidarité entre les Etats……..31
2.2.2.3. Une absence d'union politique……..33

Conclusion…… 35

Références (bibliographie et web) …….. 37

Table des matières…… 40